



Communiqué de presse

27 septembre 2024

ENGIE Solutions retenu pour accompagner le développement du réseau de chaleur Rennes Sud

Rennes Métropole a choisi ENGIE Solutions comme partenaire pour la création d'une société dédiée au contrat de Délégation de Service Public du réseau de chaleur Rennes Sud. Ce contrat de 13 ans permettra le développement de 32 kilomètres de réseaux supplémentaires pour diffuser une chaleur toujours plus vertueuse à un nombre croissant de métropolitains.

Ce nouveau contrat transformera le réseau de chaleur du sud de Rennes en la **plus grande infrastructure énergétique décarbonée** du grand Ouest, rendant la transition énergétique accessible à plus de 16 000 logements supplémentaires.

Ce réseau de chaleur deviendra le plus grand réseau 100 % renouvelable et récupérable, grâce à la mobilisation des meilleures énergies renouvelables disponibles sur le territoire. Il sera alimenté par un large éventail de biomasse (plaquette forestière, bois bocager, bois de fin de vie, etc.), du biométhane produit en France, et la récupération de chaleur fatale.

Étendre le réseau de chaleur et franchir un nouveau pas dans sa décarbonation

S'inscrivant pleinement dans les objectifs nationaux visant à favoriser des modes de chauffage moins carbonés et plus pérennes, Rennes Métropole a fait le choix de franchir une nouvelle étape dans le verdissement et le développement du réseau. Pour ce faire, ENGIE Solutions a proposé **un programme ambitieux de développement des infrastructures** qui sera déployé sur les 5 prochaines années.

Dès 2025, les premières phases de travaux préparatoires débuteront à Rennes et Saint-Jacques de la Lande avec le déploiement de 3 kilomètres de réseaux pour alimenter les quartiers Pigeon Blanc, Courrouze et Cleunay, et la modernisation de 2 kilomètres de réseaux historique dans le quartier Bréquigny. Les années suivantes verront le réseau s'étendre vers le quartier Gaité sud de Saint Jacques de la Lande, les quartiers rennais du centre, du sud Gare, de Francisco-Ferrer et du Landry, et de la ZI sud-est jusqu'à Chantepie.

Le projet prévoit également de moderniser, fiabiliser et densifier le réseau actuel notamment dans les quartiers Bréquigny, Blosne et Poterie.

Au total, ce sont **32 kilomètres de réseaux qui viendront s'ajouter aux 46 kilomètres existants** pour fournir une chaleur issue à 100 % d'énergies locales et renouvelables, ce qui permettra une économie de 670 000 tonnes de CO₂ sur la durée du contrat.

Construction de nouveaux sites de production d'énergie respectueux de l'environnement

À partir de 2027, des travaux d'envergure auront lieu sur la chaufferie du Blosne avec la **construction d'une chaufferie biomasse** de 23 MW en complément des moyens de production actuels **et d'une cuve d'hydrostockage** pour faire face aux pics de



consommation. De plus, **une nouvelle chaufferie biomasse** d'une puissance de 21 MW sera construite à Saint-Jacques-de-la-Lande afin d'alimenter les futurs bâtiments raccordés à l'ouest du réseau. **Au total, plus de 156 millions d'euros seront investis pour développer le réseau.**

Une gouvernance partagée

Dans le cadre de sa politique de développement durable, **Rennes Métropole a souhaité adopter une approche innovante pour le développement des réseaux de chaleur.** Ainsi, elle a retenu le principe d'une SEMOP* pour participer activement au développement de ce service public. La collectivité est ainsi pleinement actrice de ce service public énergétique vertueux, dont la conception, la réalisation et l'exploitation bénéficieront de l'expertise technique des équipes d'**ENGIE Solutions**. La **Banque des Territoires**, présente aux côtés de Rennes Métropole dès le début, prendra part au capital de la SEMOP à hauteur de 15 %. Cette participation illustre son engagement pour le verdissement du réseau et plus largement pour la transformation écologique.

Pour renforcer la représentation citoyenne et pour la première fois en France, **l'actionnariat de ce futur réseau de chaleur sera ouvert à hauteur de 5 % aux citoyens.** ENGIE Solutions a choisi de céder 5 % de sa part de capital à la société « Chaleur Renouvelable Citoyenne Rennes Sud », qui pourra regrouper des habitants et des représentants des abonnés.

La technologie et le numérique, leviers incontournables pour développer, optimiser et sécuriser le réseau de chaleur

Pour accompagner l'extension et la transition énergétique du réseau de chaleur rennais, les équipes d'ENGIE Solutions développent de nouveaux outils numériques pour optimiser la gestion des équipements actuels et futurs ; les 547 sous-stations actuelles et futures seront 100 % communicantes et permettront aux abonnés de bénéficier pleinement de dispositifs de facturation incitatifs dans une démarche de sobriété et de performance énergétique.

ENGIE Solutions, acteur local engagé pour une énergie vertueuse accessible à tous

Dès 2025, ENGIE Solutions s'engage à fournir une énergie accessible au plus grand nombre grâce à une **tarification incitative** et un plan d'accompagnement pour les gestionnaires de bâtiments souhaitant se raccorder au réseau de chaleur. Cela inclut des **diagnostics énergétiques pour tous les bâtiments et la mise en place d'un fonds de solidarité de 500 k€** destiné à financer des travaux d'efficacité énergétique.

Le contrat de Délégation de Service Public soutiendra également **le développement territorial de la Métropole avec 1 800 heures d'apprentissage et d'alternance par an, 55 000 heures d'insertion sur la durée du contrat**, la création de 300 emplois non délocalisables et plusieurs initiatives à destinations des jeunes générations via des partenariats avec le tissu associatif local (Blosn'up, We Ker,...).

Une énergie 100 % circulaire

La production de chaleur à partir de bois collecté localement **participera à l'économie circulaire régionale**, et ce, d'autant plus que la consommation de bois bocager et le financement d'actions de structuration de cette filière contribueront à la plantation et à l'exploitation durable de haies bocagères par les agriculteurs.

En outre, **ENGIE Solutions s'est engagé** en partenariat avec Bâti Récup, **dans le réemploi de 15 tonnes de matériaux** issus des travaux de modernisation de la chaufferie du Blosne, **et dans le réemploi de matériaux de chantier et des équipements techniques** qui seront renouvelés dans le cadre du nouveau contrat. De plus, les nouveaux abonnés seront incités à

recycler et valoriser leurs équipements techniques (chaudières) pour leur donner une seconde vie.

* La SEMOP (Société d'Économie Mixte à Opération Unique) est une forme de société permettant à une collectivité territoriale ou son groupement de faciliter la conclusion et la réalisation d'un contrat de construction, de développement du logement ou d'aménagement, la gestion d'un service public ou pour certaines autres opérations. ([Source : Cerema](#))

Le réseau de chaleur Sud de Rennes Métropole, en chiffres :

- Durée du contrat : **13 ans**
- **+ 110 GWh**, soit **328 GWh** au final ;
- **+ 32 km de réseau**, soit 78 km ;
- **+ 256 sous-stations**, soit 547 sous-stations au total ;
- **47 000 équivalent-logements** raccordés
- **Quartiers desservis à Rennes, Saint-Jacques de la Lande et Chantepie :**
Cleunay, Courrouze, Pigeon Blanc, Gaité Sud, Bréquigny, Blosne, Poterie, ZA Sud-Est, Landry, Francisco-Ferrer - Vern, Sud Gare, Arsenal-Redon, Centre, Saint-Hélier et Alphonse Guérin
- Montant des investissements : **156 M€**
- **23 400 heures en alternance et apprentissage et 55 000 heures en insertion** réalisées
- **100 % d'énergies renouvelables et de récupération**
- **670 000 tonnes de CO₂ évitées** sur 13 ans
- **SEMOP** avec un capital détenu à 46 % par ENGIE Solutions, 34 % par Rennes Métropole, 15 % par la Banque des Territoires et 5 % par la société Chaleur Renouvelable Citoyenne Rennes Sud

À propos d'ENGIE Solutions :

ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation. Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 16 000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique.

ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone.

ENGIE Solutions a réalisé un CA de 5,8 milliards d'euros en 2023.

Pour en savoir plus : www.engie-solutions.com



À propos de Rennes Métropole :

Depuis le 1er janvier 2015, Rennes Métropole est autorité compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur urbains. Sur le territoire métropolitain, quatre réseaux de chaleur urbains sont actuellement en



exploitation. Les quatre réseaux de chaleur urbains de Rennes Métropole s'inscrivent dans les objectifs du Plan Climat Air Énergie (PCAET) de la Métropole. Ils desservent environ 110 000 usagers et 135 000 métropolitains seront raccordés d'ici à 2030. Le réseau Rennes Sud bénéficie du label éco-réseaux de chaleur décerné tous les ans par l'association Amorce, notamment pour ses atouts environnementaux (utilisation d'au moins 50 % d'énergie renouvelable ou de récupération).

À propos de la Banque des Territoires :

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

Pour en savoir plus : www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse ENGIE Solutions :

Karine PATIN
Tél. : 06 89 57 15 66
Courriel :
karine.patin@engie.com

Contact Rennes Métropole :

Anne Esnault
Tél. : 06 45 43 12 18
Courriel :
a.esnault@rennesmetropole.fr

Contact Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts :

Morgane Vallée, responsable communication
Tél. : 06 71 94 72 28
Courriel :
morgane.vallee@caissedesdepots.fr

 @BanqueDesTerr